



Bulletin Officiel N° 8 du Vendredi 24 Septembre 2021

DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL



LE DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL RECRUTE 2 ANIMATEURS SPORTIFS H/F

Le Comité de Direction lance un appel à candidature pour le recrutement de 2 services civiques pour une durée de 8 mois

Disponibilité : Immédiate

Lieu : District Grand Vaucluse, MONTFAVET

Fonction : animateur sportif

Temps de travail : 24h/semaine

PRINCIPALES MISSIONS

Permettre le soutien des cadres techniques dans l'animation avec les dirigeants de clubs à l'occasion des plateaux du Football d'animation (entre 5 ans et 12 ans) repartis sur les 4 territoires du Vaucluse (Nord Vaucluse-Grand Avignon-Bouches du Rhône et PERTUIS)

Aide à la formation des dirigeants associatifs dans la gestion d'un regroupement de petits footballeurs de catégorie U6 à U11

Intervention en zone ZRR ou en QPV

Participera aux réunions de concertation avec les bénévoles des commissions du District (Jeunes/Animation /Technique /Arbitres) avec près de 80 bénévoles actifs

PROFIL SOUHAITE

Jeune sans emploi de moins de 25 ans qui :

- Est Licencié dans un club du territoire
- Est disponible le Mercredi, Vendredi et Samedi
- Est en recherche d'emploi
- A une bonne connaissance dans le milieu Footballistique

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

DISTRICT GRAND VAUCLUSE – CLOS DES BASTIDES, ROUTE DE BEL AIR – 84140 MONTFAVET

À l'attention du Président du District Grand Vaucluse ou à l'adresse mail suivante : secretariat@grandvaucluse.fff.fr

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL NUMERO 8 DU 24 Septembre 2021



COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Du Bureau Exécutif

Réunion du : Lundi 20 Septembre 2021

Membres Présents : MM. SERRE - BENOIT- RIPPERT - MMES MACARIO - GARCIA

Excusés : M. MANIERE

Assiste : M. SALIH (Directeur Administratif)

-ENTENTES

Le Bureau Exécutif reçoit les demandes d'ententes suivantes :

-Demande d'entente entre les clubs de **ALTHEN SC** et **ENTRAIGUES US** dans les catégories U6 à U19

Ces ententes évolueront sous le nom de **d'ENTRAIGUES FC**

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit avoir 4 licenciés pour le Football réduit (U6 à U13) et 8 licenciés par équipe pour le Football à 11

Ces ententes sont validées par le Bureau Exécutif

-Demande d'entente entre les clubs de **CALAVON FC** et **OPPEDE MAUBEC** dans la catégorie U13

Cette entente évoluera sous le nom de **CALAVON FC**

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit avoir 4 licenciés par équipe

Cette entente est validée par le Bureau Exécutif

-Demande d'entente entre les clubs de **NOVES O** et **ROGNONAS** dans la catégorie U17

Cette entente évoluera sous le nom de **ROGNONAS**

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit avoir 8 licenciés par équipe

Cette entente est validée par le Bureau Exécutif

-Demande d'entente entre les clubs de **NOVES O** et **ROGNONAS** dans la catégorie U15

Cette entente évoluera sous le nom de **NOVES O**

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit avoir 8 licenciés par équipe

Cette entente est validée par le Bureau Exécutif

-Demande d'entente entre les clubs de **MOLLEGES FC** et **PLAN D'ORGON US** dans la catégorie U15

Cette entente évoluera sous le nom de **PLAN D'ORGON US**

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit avoir 8 licenciés par équipe

Cette entente est validée par le Bureau Exécutif

-Demande d'entente entre les clubs de **ST DIDIER PERNES** et **PERNES FEMININ FC** dans la catégorie U18F à 8
Cette entente évoluera sous le nom de **ST DIDIER PERNES**
Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit avoir 4 licenciés par équipe
Cette entente est validée par le Bureau Exécutif

-Demande d'entente entre les clubs de **TARASCON FC** et **TARASCON SC** dans la catégorie U15
L'entente ne peut pas être acceptée car le club de TARASCON FC évolue en U15D1 et que les ententes dans cette division ne sont pas autorisées

-DEMANDE DE SUBVENTION UNAF

L'UNAF Grand Vaucluse sollicite la subvention annuelle que le District lui alloue.
Le Bureau Exécutif valide cette subvention pour un montant de **550€**

-ARBITRAGE

1/La Commission des Arbitres sollicite le Bureau Exécutif concernant un ancien arbitre de Ligue, qui était rattaché au District Grand Vaucluse, en l'occurrence **M. Alan VAN MEEL**.

Cet arbitre ayant arrêté d'officier en 2018.

Il a souhaité revenir à l'arbitrage et ainsi participé à une formation de remise à niveau et a effectué un test théorique.

Considérant que **M. Alan VAN MEEL** est resté 8 ans dans l'arbitrage.

Considérant qu'il y a lieu de lui faciliter son retour dans l'exercice de sa passion.

Le Jury placé sous la présidence de **M. Michel SERRE** déclare **M. Alan VAN MEEL**, arbitre officiel et représentera le club **LES ANGLES EMAF**

-HONORARIAT

Considérant l'article 37 du statut de l'arbitrage qui prévoit que :

1. Les arbitres cessant leur activité peuvent bénéficier de l'honorariat.

2. L'honorariat est prononcé par :

3. L'honorariat peut être accordé à tout arbitre cessant son activité après 10 ans au moins d'exercice et ayant accepté de se mettre à la disposition des instances de l'arbitrage pour toute mission qui pourrait lui être confiée.

L'honorariat peut aussi être accordé à tout arbitre ayant rendu des services exceptionnels à l'arbitrage même s'il ne respecte pas les critères précédemment évoqués.

Considérant que **M. Fabrice MAREC** qui a cessé l'arbitrage en fin de saison 2020-2021 a sollicité la commission des arbitres afin de bénéficier de l'honorariat.

Considérant que la commission des arbitres propose au Comité de Direction de le nommer arbitre honoraire.

Considérant l'article 14.3 des statuts du District qui prévoit que le Bureau Exécutif délègue ses missions au Bureau Exécutif

Par ces motifs, le Bureau Exécutif nomme **M. Fabrice MAREC** au titre **d'arbitre honoraire**

-ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale d'Hiver 2021 se déroulera à OPPEDE le Samedi 27/11/2021

L'assemblée Générale d'été 2022 se déroulera à ST ETIENNE DU GRES le Samedi 02/07/2022

Michel SERRE
Président

Elodie GARCIA
Secrétaire

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIAANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2021/2022

LISTE DES CLUBS BENEFICIAANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2021/2022 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

- CALAVON FC

- JS SAINT ETIENNE DU GRES

- O MONTELAIS
- US SERROISE CARPENTRAS
- ETOILE AUBUNE – D2
- ISLE BC – U17
- CHATEAURENARD FA – D2

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIAIRE DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

- ARC CAVAILLON
- FC TARASCON – R1 Féminine

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 13 Septembre 2021

Présent : M. GILLES (Président), M. BARRERA, Mmes GUEGAN, MACARIO.

SECTEUR CHAMPIONNAT

D4

SARRIANS COM engage une équipe 2

SECTEUR COUPE

Ci-joint le tirage du 1^{er} Tour GRAND VAUCLUSE à jouer le Dimanche 26 Septembre à 15H00

Clubs exempts :

COURTHEZON SC / VAL DURANCE / LES ANGLES EMAF / ST DIDIER PERNES / NOVES O.

Le Match N° 23943481 ORANGE SC – GRAVESON ENT est inversé pour cause de terrain suspendu à ORANGE SC.
La rencontre se jouera à Graveson, ORANGE FC restant club recevant.

- Match N° 23943485: RASTEAU AS - NYONS F.C.
- Match N° 23943473: AS VALAYANAISE - CADENET LUBERON F.
- Match N° 23943480: AVENIR CLUB AVIGNON - VIOLES AS
- Match N° 23943468: BEDARRIDES AS - GADAGNE SC
- Match N° 23943454: AVENIR GOULT ROUSSIL - SUD LUBERON ENT. S.
- Match N° 23943486: COMETE S. SARRIANS - ALTHEN SC
- Match N° 23943466: DENTELLES FC - EYGALIERES US
- Match N° 23943481: GRAVESON ENT - ORANGE FC
- Match N° 23943477: MOURIES ENT - VISAN JS
- Match N° 23943455: AVIGNON OUEST F.C - U.S. SERIGNANAISE
- Match N° 23943478: CHATEAURENARD FA - VILLENEUVE FC
- Match N° 23943461: CARPENTRAS F.C. - MONDRAGON SC
- Match N° 23943484: MOLLEGES FC - MONTEUX O.
- Match N° 23943470: CABANNES FC - VELLERON SO
- Match N° 23943482: LORIOL JS - LES VIGNERES FC
- Match N° 23943457: MJCV - PLAN D'ORGON
- Match N° 23943471: LACOSTE US - AVIGNON US
- Match N° 23943479: EYRAGUES O. - CALAVON FC
- Match N° 23943474: O. ST ROMANAIS - CAMARET AS
- Match N° 23943476: OPPEDE MAUBEC LUBERO - SORGUES ESP
- Match N° 23943456: PAYS D'APT FOOTBALL - PIOLENC AS
- Match N° 23943464: BOLLENE RCB - AUREILLE FC
- Match N° 23943460: MALAUCENE RG - FC ST ETIENNE GRES
- Match N° 23943472: SP.C. ROGNONAIS - GORDIENNE ESPERANCE
- Match N° 23943458: SP.O. MORNASSIEN - CAVAILLON ARC

Match N° 23943459: TARASCON SC - U.S BARTHELASSE
Match N° 23943462: TRAVAILLAN FC - CHEVAL BLANC FC
Match N° 23943475: LE THOR U.S - BOLLENE FOOT
Match N° 23943453: CADEROUSSE US - MORIERES ACS
Match N° 23943465: ORANGE GRES US - MONTFAVET SC
Match N° 23943469: PERTUIS USR - ST JEAN GRES FONTV.
Match N° 23943487: SERRES US - F.C. ST REMOIS
Match N° 23943467: ST SAT AVIGNON US - ETOILE D'AUBUNE
Match N° 23943463: U.S. TOURAINE - AUTRE PROVENCE U.S
Match N° 23943483: VENTOUX SUD FC M/B - ISLE BC

Prochain tirage (Huis clos) :

Le Lundi 27 Septembre :

2^{ème} tour **GRAND VAUCLUSE** à jouer le 3 Octobre 2021

1^{er} Tour **ROUMAGOUX** à jouer le 3 Octobre 2021

1^{er} Tour **ESPERANCE** à jouer le 3 Octobre 2021

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 21 Septembre 2021

Présents : M. GARCIA (Président), MM. BOCHET et POLI Mme NICOLAS

Excusés : MM. ABEILLE et DANY

SECTEUR CHAMPIONNAT

U14 :

AS CAMARET – US TOURAINE – COURTHEZON SC – PERTUIS USR – MONTEUX O. – ST DIDIER PERNES ESP – LES MINOTS DU VASIO – CALAVON FC – ST REMY FC – TARASCON SC – AC LE PONTET VEDENE 2 – VELLERON SO – VILLENEUVE FC – ORANGE FC – PAYS D'APT – BOLLENE RCB – DENTELLES FC – AVIGNON AC 2 – AVIGNON AC 3 – LES ANGLES EMAF – SUD LUBERON ES

Repêchage en championnat régional de BARBENTANE O.
Désistement de MISTRAL ACADEMIE et TARASCON SC
Engagement de SUD LUBERON ES

U15 :

D1 :

JS APT – MONTFAVET SC – AVIGNON CFC – AVIGNON AC 2 – ORANGE FC – COURTHEZON SC – US TOURAINE – MONTEUX O. – ST DIDIER PERNES ESP – SORGUES ESP – CALAVON FC – TARASCON FC – VILLENEUVE FC – PROVENCE RC.

Désistement de DENTELLES FC et CHATEAURENARD FA

Le championnat sera organisé en Poule de 14 équipes

Brassage D2/D3 :

AC LE PONTET VEDENE 2 – ISLE BC 1 - AVIGNON OUEST 1 – CARPENTRAS FC 1 - CHEVAL BLANC FC 1 - MONTEUX FEMININ FC 1 – VILLENEUVE FC 2 - GORDIENNE ESPERANCE 1 - GRAVESON ENT 1 - ETOILE D'AUBUNE 1 - MORIERES ACS 1 – BARBENTANE O 1 – MONTEUX O 2 – NOVES O 1 - ORANGE FC 2 - PAYS D'APT FOOTBALL 1 – CAROMB SC 1 – JONQUIERES SC 1 – JONQUIERES JC 2 - ST JEAN DU GRES FONTV 1 – MAILLANE SDE 1 - VILLELAURE SOC 1 – CADEROUSSE US 1 - U.S. ST SATURNINOISE 1 - U.S. ST SATURNINOISE 2 – VAL DURANCE FA – US AVIGNON – CAUMONT FC – CHATEAURENARD FA – AVENIR GOULT ROUSSILLON - VENTOUX SUD – PLAN D'ORGON US – CAVAILLON ARC – VISAN JS – MISTRAL ACADEMIE – ENTRAIGUES FC/ALTHEN – SARRIANS COM - ENTRAIGUES FC 2 - MONDRAGON MORNAS GJ

Engagement de ENTRAIGUES FC 2 et MONDRAGON MORNAS GJ

U16 :

D1 :

AVIGNON AC 2 – DENTELLES FC – VILLENEUVE FC – ST REMY FC – AVIGNON CFC – MONTEUX O. - COURTHEZON SC – ST DIDIER PERNES ESP – SUD LUBERON ES – US TOURAINE – ETOILE D'AUBUNE – CALAVON FC

U17 :

D1 :

AVIGNON CFC – CAMARET AS – NYONS FC – CARPENTRAS FC – CHATEAURENARD FA – JONQUIERES SC – TARASCON FC – DENTELLES FC – AC LE PONTET VEDENE 2 – CAVAILLON ARC 2 – VILLENEUVE FC – MAILLANE SDE

Retrait de **US TOURAINE**

Repêchage de **MAILLANE SDE** en fonction des classements U15D2 établis en Mars 2020, suivant les directives du COMEX de la FFF.

Brassage D2/D3 :

BEDARRIDES AS 1 - AVENIR GOULT ROUSSIL 1 - AVENIR GOULT ROUSSIL 2 – ISLE BC 1 - AVIGNON OUEST 1 - CHEVAL BLANC 1 - VILLENEUVE FC 2 - ETOILE D'AUBUNE 1 – LES MINOTS DU VASIO 1 - MORIERES ACS 1 – EYRAGUES O 1 – NOVES O 1 - PAYS D'APT FOOTBALL 1 – BOLLENE RCB 1 – PROVENCE RC 1 – VELLERON SO 1 – JONQUIERES SC 2 – MAILLANE SDE 1 – CADEROUSSE US 1 - ST SATURNIN US – VAL DURANCE FA – AUTRE PROVENCE US – PERTUIS USR – PIOLENC AS – ORANGE GRES US – CAUMONT FC – MOLLEGES FC – AVIGNON US – US THOROISE – MISTRAL ACADEMIE - VENTOUX SUD

Retrait de **SARRIANS COM**

U19 :

D1 :

AVIGNON OUEST FC – MONTFAVET SC – AVIGNON AC – BOLLENE RCB – COURTHEZON SC – ISLE BC – GORDES ESP – US TOURAINE – SUD LUBERON ES – LES ANGLÉS EMAF – ST DIDIER PERNES ESP – MAILLANE SDE – PERTUIS USR – VILLENEUVE FC – AC LE PONTET VEDENE

D2 :

CAMARET AS 1 – SARRIANS COM 1 - ENTRAIGUES FC 1 - CARPENTRAS FC 1 - CHEVAL BLANC FC 1 - GRAVESON ENT 1 - ETOILE D'AUBUNE 1 - ORANGE FC 1 - PAYS D'APT FOOTBALL 1 – GADAGNE SC 1 – JONQUIERES SC 1 – ROGNONAS SC 1 - BARTHELASSE US 1 – US PLANAISE – VALDURANCE FA – CHATEAURENARD FA – VENTOUX SUB – GOULT ROUSSILLON

Retrait de **NOVES O.** et **VILLELAURE SOC**

Ajout de **PALUDS DE NOVES**

SECTEUR COUPE

Toutes les équipes sont engagées dans les coupes les concernant (Grand Vaucluse et/ou Avenir)
Les clubs ne désirant pas participer doivent le signaler par mail au plus vite.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 20 Septembre 2021

Présents : Mme RAOUX (Présidente) MM. BES, RAIGE-VERGER, ZANDOMENEGHI

Excusés : Mme CHAULIAGUET (Co Présidente), MM. LE GALL

Assiste à la séance : Mme BERNARD

RAPPELS IMPORTANTS

Pour les matchs amicaux ne pas oublier de faire la feuille de match (problème d'assurance en cas de blessure et incidents).

Les tournois doivent être déclarés au District.

CORRESPONDANCE

FCF Monteux : Reçu votre courrier pour organisation plateau EFF accord 26/03/2022 et reçu votre éducateur présent réunion féminine

EMAF Les Angles : reçu votre engagement Senior F à 11 accepté

Ventoux Sud Fc Bédoin Mazan : reçu votre présence Rentrée EFF.

FC Pernes Féminin : Reçu votre courrier

SPC Althen des Paluds : reçu votre engagement Senior F à 11 accepté, et votre engagement en coupe Chabas accepté

RC Provence : Pris note de votre désengagement de votre équipe Sénior à 8 Féminine

FA Chateaubernard : reçu votre engagement Senior F à 11 accepté, et votre engagement en coupe Chabas accepté et désengagement de votre équipe U18F à 8

FC SAINT REMOIS : reçu votre engagement Senior F à 11 accepté, et votre engagement en coupe Chabas accepté, votre désengagement de votre équipe U18 à 8 en championnat et en coupe, votre désengagement de votre équipe en sénior à 8 en championnat et en coupe, et maintien de vos engagements en U15 a 8 et U12 Criterium

ESPE Sorquaise : reçu votre engagement U15 à 8 accepté

US CADEROUSSE : Reçu votre courrier nous prenons note de votre absence.

SECTEUR CHAMPIONNAT

RENTREE ECOLE FEMININE DE FOOTBALL EFF
le Samedi 9 Octobre 2021
LIEU : LE THOR

SENIOR F A 11 :

Equipes engagées :

US TOURAIN, BARBENTANE O, ST JEAN GRES FONTV, O. EYRAGUAIS, MORIERES ACS, F.C AUREILLOIS, TRAVAILLAN FC, ETOILE D'AUBUNE, MONTEUX FC, AV. C. AVIGNONNAIS, PHENIX FEMININ CAVAILLON, ORANGE FC, SPC ALTHEN DES PALUDS, EMAF LES ANGLIS, FA CHATEAUBERNARD, FC SAINT REMOIS

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

SENIOR F A 8 :

Equipes engagées :

BOXELAND C. ISLOIS, AC LE PONTET VEDENE, AS RASTEAU, FC CHEVAL BLANC, GORDIENNE ESPERANCE, AVENIR GOULT ROUSSILLON / BONNIEUX, DENTELLES FC, US EYGALIERES, ESPE SORQUAISE, US THOROISE,

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

U18F A 11 :

Equipes engagées :

FC CARPENTRAS - US CADEROUSSIE

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

U18F A 8 :

Equipes engagées :

SAINT DIDIER PERNOISE, FC CARPENTRAS, US CADEROUSSE, AC LE PONTET VEDENE, RC PROVENCE

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

U15F A 8 :

Equipes engagées :

MALAUCENE RG, SP.C. COURTHEZONNAIS, FC CARPENTRAS, O. DE BARBENTANE, US CADEROUSSE, ST JEAN GRES FONTV, AC LE PONTET VEDENE, AS RASTEAU, FC CHEVAL BLANC, FC SAINT REMOIS, FC FEMININ MONTEUX, AV. C. AVIGNONNAIS, ETOILE D'AUBUNE, ESPE SORGUAISE

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

CATEGORIE U12F :

Equipes engagées :

AV. C. AVIGNONNAIS, FC CARPENTRAS, BOXELAND C. ISLOIS, FC FEMININ MONTEUX, FC SAINT REMOIS, ETOILE D'AUBUNE, CHEVAL BLANC, AS RASTEAU, AC VEDENOIS

Vous avez la possibilité de vous engager jusqu'au 27 septembre 2021 par mail à l'attention de la commission féminine

MERCI DE CONFIRMER VOS PRE-ENGAGEMENTS

Début des Championnats :

CRITERIUM U12 F

Reprise du criterium le 16 Octobre 2021

CHAMPIONNAT U15 F

Reprise du championnat le 16 Octobre 2021

CHAMPIONNAT U18 F

Reprise du championnat le 16 Octobre 2021

CHAMPIONNAT SENIOR A 8

Reprise du championnat le 17 Octobre 2021

CHAMPIONNAT SENIOR A 11

Reprise du championnat le 17 Octobre 2021

SECTEUR COUPE

Les engagements pour les Coupes : **GRAND VAUCLUSE U15, GRIOLET U18, AMITIE Senior A 8 et CHABAS Senior à 11** sont ouverts jusqu'au **Lundi 27 Septembre**. Merci aux clubs souhaitant y participer de s'inscrire dès maintenant.

Si nous n'avons pas de réponse d'ici le 27/09/2021, et conformément à l'article 25, alinéa 2 de l'administration générale, les équipes seront engagées automatiquement.

A ce jour :

COUPE CHABAS

Equipes engagées :

BARBENTANE O, ST JEAN GRES FONTV, O. EYRAGUAIS, TRAVAILLAN FC, MONTEUX FC, AV. C. AVIGNONNAIS, ETOILE D'AUBUNE, ORANGE FC, PHENIX FEMININ CAVAILLON, SPC ALTHEN DES PALUDS, FC SAINT REMOIS

COUPE DE L'AMITIE

Equipes engagées :

GORDIENNE ESPERANCE, AVENIR GOULT ROUSSILLON / BONNIEUX, DENTELLES FC, US EYGALIERES, FC CHEVAL BLANC, BOXELAND C. ISLOIS, US THOROISE, AS RASTEAU, AC LE PONTET VEDENE,

COUPE GRIOLET U18 F

Equipes engagées :

US CADEROUSSE

COUPE GRAND VAUCLUSE U15 F

Equipes engagées :

AV. C. AVIGNONNAIS, US CADEROUSSE, FC CHEVAL BLANC, ST JEAN GRES FONTV, FC FEMININ MONTEUX, FC SAINT REMOIS, ETOILE D'AUBUNE, AS RASTEAU,

MERCI DE CONFIRMER VOS PRE-ENGAGEMENTS

Si nous n'avons pas de réponse d'ici le 27/09/2021, et conformément à l'article 25, alinéa 2 de l'administration générale, les équipes seront engagées automatiquement.

1^{er} Tour de Coupe le 9 et 10 Octobre 2021.

TIRAGE DES COUPES LE 27 Septembre 2021 à 18H30

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 17 Septembre 2021

Présents : Mme GARCIA (Présidente de la Commission), MM. BENSALAH (CTD DAP), MM. VOULET, MM. COMBE, MM ZEDGUENIDZE, MM ZANDOMENEGHI, MM LAURENT

Excusés : MM THIABAUD, MM CHRETIEN, MM GOUSSET.

RAPPEL REGLEMENT :

L'envoi des feuilles de matches en incombe au club recevant, Les envois par mail sont désormais possibles via l'adresse mail officielle du club recevant.

Les feuilles de matches doivent **OBLIGATOIREMENT** être retournées au District dans les **8 jours ouvrables** à compter du lendemain de la rencontre. Les feuilles de matches doivent comporter : Nom, Prénom, n° de licence des joueurs, joueuses et des éducateurs, dirigeants, N° de match ou de Poule, résultat.

Toutes personnes inscrites sur la feuille de match doivent être licenciées (licence FFF valide).

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Merci de nous faire parvenir vos demandes de changement de Poule rapidement afin de pouvoir traiter les desiratas.

Le Site du District Grand Vaucluse est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à la consulter : <https://grandvaucluse.fff.fr/>

Prochaine Réunion Educateurs U6 à U11 :

- Le 25 Septembre à Noves et Cavaillon



CATÉGORIE U12-U13

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvacluse.fff.fr

DÉBUT DES BRASSAGES LE 25 SEPTEMBRE

Tout nouvel engagement à compter de ce jour, se verra engagé en Niveau 4 si l'engagement ne précise pas le NIVEAU souhaité.

Les changements de POULES ou de NIVEAU doivent être demandés par écrit, par mail à secretariat@grandvacluse.fff.fr avant le mercredi précédent la journée de match.

Rappel :

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en incombe **au club recevant**, les feuilles de matches doivent **OBLIGATOIREMENT** être retournées au District dans les 8 jours ouvrables à compter du lendemain de la rencontre. **Les envois par mail sont AUTORISÉS, via l'adresse mail du club recevant. Merci de les envoyer en format PDF.**

Le 1er Tour du FESTIVAL FOOT U13 aura lieu le 4 Décembre 2021

DEBUT DES PLATEAUX – 14H00

TABLEAU DES RENCONTRES DES BRASSAGES U12-U13

25-sept.	Chez A avec B et C	Chez D avec E et F	Chez G avec H et I	Chez J avec K et L
2-oct.	Chez B avec E et H	Chez C avec L et F	Chez I avec J et D	Chez K avec A et G
9-oct.	Chez E avec G et J	Chez F avec A et I	Chez H avec C et K	Chez L avec B et D
16-oct.	Chez A avec E et L	Chez J avec F et H	Chez C avec G et D	Chez I avec K et B



COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 23 Septembre 2021

Présents : M. Alain BERTHELOT (Président) MM. Jean-Luc BOUVERAT, Jean LECÉLLIER, José LOPEZ, LASSAGNE Jean-Paul, Etienne RIPPÉRT, Bernard CAZEAUX, Michel CORBIÈRE.

Excusés : M. STORCK Benjamin,

Mairie à CDTIS.

Visites de garantie décennale des stades de : Mollans sur Ouvèze municipal, Caromb Sauvan 2, Pernes les Valayans Grilli, Avignon Dulcy, Orgon Taberner 2, Cabrières les Avignon municipal, Sahune la Buze

DIVERS.

Réunion plénière de la commission des terrains de la Ligue Méditerranée le samedi 18 septembre : Evocation du nouveau règlement des terrains et éclairages du 01/07/21 avec les niveaux de classement des stades. Listes des terrains et éclairages à contrôler avant le 31/12/21

Président
Alain BERTHELOT

Jean Luc BOUVERAT

Secrétaire de séance

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 21 Septembre 2021

Délégué du Comité de Direction : M. Allio BERNARD.

Présents : M. John SMITH (Président); MME MANCINI Angélique (Secrétaire), MM. MUNZINGER Richard, LOUNISSA Rafik, KINNOUS Chaïb, MICHEL Claude, AJJANI Rachid, MARTINEZ Vincent, GUELHES Bernard

Absents excusés : MM. ESSAHRAOUI Kamal, GUIGUE Fabien, YAMLOUNI Noaman. Mme CHAZAL Stéphanie

Assistés : M. Hicham AJJANI (en visio conférence)

Reçus : MM. Mohamed BELABBACI et Jamal SAHBI

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

La commission organisera deux rattrapages des tests physique et écrit pour les arbitres qui ont échoué ou n'ont pas passé leur(s) test(s).

- Le premier test physique est organisé, le **samedi 9 octobre à Mazan** (stade à définir) à partir de 8h30 pour les D1, D2 et D3 à partir de 9h30 pour les D4.
- Le deuxième et dernier rattrapage le **jeudi 14 octobre** à partir de 18h30 stade des Cheminots d'Avignon.

D1 :
Fouad BOUAISS

D2 :
BEN SELAM Jamal, EL ASSOUNI Abdellah, EZKIYOUH Mohamed

D3 :
ABDELAK Mohamed, AUBERT Anthony, BELAMRI Habib, BOUDIUAN Said, DHEM Otman, EL KATIRI Sali, EL MAZZAOUI El Yase, ERRAKAOUI Mohamed, JACQUE Pierre, SALIH Yassine, VAROQUEAUX Gabriel

D4 :
AARAB Mounene, BEN MALLEM Mohamed, DOUARI Aziz (remboursement repas), GHFIRA Nordine, DHGOUGI Hicham, EFE Mathieu, EFE Gabriel, EL ALLAOUI Amin, EL MEKHFI Abdellaziz, FARISSY Jamal, FATNASSI Mohamed (remboursement repas), GUEFOUD Abdelali, LACHACHTI Sébastien, MEFDJEKH Dilm, RICHE Emmanuel, SIJELMASSI Idrissi

- Rattrapage test écrit, le **vendredi 15 octobre 2021** partir de 18h30 et le dernier rattrapage écrit le **samedi 16 octobre 2021** au District Grand Vaucluse,

D2 :
BEN SELAM Jamal, EL ASSOUNI Abdallah, MARQUIER Gérard

D3:

AGBI Aziz, ABDELAK Mohamed, AUBERT Anthony, BELAMRI Habib, BOUDIUAN Said, BOUYADMAREM Ez Zedine, EL KATIRI Sali, EL MAZZAOUI El Yase, ERRAKAOUI Mohamed, JACQUE Pierre, KARA Ali, MASSASI Adil, SALIH Yassin, TADLAOUI Maher, VAROQUEAUX Gabriel

D4 :

AARAB Mounene, DOUARI Aziz (remboursement repas), GHFIRA N Nordine, DHGOUGI Hicham, EFE Mathieu, EFE Gabrie, EL ALLAOUI Amin, EL MEKHFI Abdellaziz, FARISSY Jamal, FATNASSI Mohamed (remboursement repas), GUEFOUD Abdelali, LACHACHTI Sébastien, MEFDJEKH Dilm, RICHE Emmanuel, SIJELMASSI Idrissi

CORRESPONDANCES

ARBITRES

- **M. Djelassi Ilyes**, candidature libre prise en compte, réponse vous sera faite
- **M. Ghajdaoui Alaoui Khalid**, la CA vous souhaite un prompt et rapide rétablissement
- **M. Aubert Adrien**, bien reçu votre indisponibilité c'est dommage
- **M. Errakhaoui Jamal**, la CA s'en excuse, erreur administrative
- **M. El Hassouni Nordine**, la CA a fait une erreur, désolés
- **M. Dghoughi Hicham**, prochain test physique le 09/10/2021 à 8h00 au District
- **M. Douairi Aziz**, bien reçu votre justificatif

INFORMATIONS AUX ARBITRES

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contrairements.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

INDISPONIBLES

- **M. CHANCHOU Nicolas** le 26/09/2021
- **M. VAROQUEAUX Gabriel** le 26/09/2021
- **M. BEN MALEM Abdellatif** le 19/09/2021
- **M. TAKHTOUKH Mohammed** du 31/08/2021 au 03/10/2021 (dimanche)
- **M. LOUNISSA Rafik** le 02/10/2021
- **M. VIDOU Florian** du 25/09/2021 au 26/09/2021
- **M. DESOLA Cédric** du 03/10/2021 au 18/10/2021
- **M. SAEZ François** du 29/10/2021 au 04/11/2021
- **M. BEN MALEM Abdellatif** le 26/09/2021
- **M. COLOMBO Stéphan** du 25/09/2021 au 26/09/2021
- **M. EL AFOUI Abdelmajid** du 21/10/2021 au 08/11/2021
- **M. PALISSE Julien** le 26/09/2021
- **M. RAHOUNI Hamza** le 02/10/2021
- **M. NIVET Arnaud** du 02/10/2021 au 03/10/2021 (samedi)
- **M. PALISSE Julien** le 03/10/2021

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

DOSSIER ARBITRE INCOMPLET

- **AUBERT Anthony** : manque dossier médical
- **BOURKOUNE ahmed** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **COLOMBO Stéphan** : manque dossier médical
- **DGHOUGHI Hicham** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **EFE Gabriel** : manque fiche de renseignement
- **FATNASSI Balir** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **KHAMOUSS Abderrahim** : 1 page du dossier médical
- **MERZOUG Sofiane** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **SAHLI Yassine** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **SULPICE Romain** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **ZEGHLI Alaeddine** : manque carte grise

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contreirement Séniors et Jeunes 06.73.86.35.55